



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 109975

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation des étudiants infirmiers. Ces derniers appellent à une meilleure reconnaissance de leur statut. Ils ne peuvent en effet pas accéder aux services des centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires ainsi qu'au logement étudiant, à l'instar des autres étudiants. Aussi il souhaiterait connaître sa position en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109975

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11762